

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin 2026, à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 mai 2026 s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BELLAIR Didier, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : M. BELLAIR Didier, M. ASCENSIO Laurent, Mme BOURDEAU Catherine, Mme COHEN Sylvie, M. TSOUKAS Achille, Mme DOURNEL Valérie, M. PARACHOU Frédéric , Mme GRANET Christine, M. CHEMINADE Vincent, Mme MOREAU Chantal, Mme BAS Marjolaine

Étaient absents : Mme DUPLENNE Céline, M. GRAVIER Éric, M. MOUSNIER Benjamin

Ont donné pouvoir : M. MOUSNIER Benjamin à M. CHEMINADE Vincent

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Mme BOURDEAU Catherine

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 mai 2026

Rappel Ordre du jour

Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Délibération n°2026-40

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté n°24-2026-05-19-00003 du 19 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués titulaires et le nombre de délégués suppléants à désigner ;

Vu la circulaire ministérielle n°INTP2611651C, relative à la désignation des conseillers municipaux et de leurs suppléants.

Vu les articles L.288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BELLAIR Didier, maire qui après l'appel nominal, a procédé à la constitution du bureau électoral :

- Noms des conseillers les plus jeunes : BAS Marjolaine, CHEMINADE Vincent
- Noms des conseillers les plus âgés : MOREAU Chantal, BOURDEAU Catherine

Conformément à l'article L.284 du code électoral, il a été ensuite procédé à l'élection de 3 délégués et 3 suppléants

ELECTION DES 3 DELEGUES TITULAIRES

Une liste groupée comprenant Mme BOURDEAU Catherine, M. TSOUKAS Achille, M. BELLAIR Didier, est proposée.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} Tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : **12**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : **0**
- Nombre de suffrages blancs (art L.65 du code électoral) : **0**
- Nombre de suffrages exprimés (b- (c + d)) : **12**
- Majorité absolue : **7**

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à l'égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Nombre de suffrages	
	En chiffre	En lettre
BOURDEAU Catherine	12	DOUZE
TSOUKAS Achille	12	DOUZE
BELLAIR Didier	12	DOUZE

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Mme BOURDEAU Catherine née le 30/05/1955 à Yaoundé (Cameroun français)

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

M. TSOUKAS Achille né le 20/02/1956 à Volos (Grèce)

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

M. BELLAIR Didier né le 22/01/1966 à Saint-Junien (France)

ELECTION DES 3 DELEGUES SUPPLEANTS

Une liste groupée comprenant Mme MOREAU Chantal, M. CHEMINADE Vincent, Mme COHEN Sylvie est proposée.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} Tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : **12**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : **0**
- d. Nombre de suffrages blancs (art L.65 du code électoral) : **0**
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-(c +d)) : **12**
- f. Majorité absolue : **7**

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à l'égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Nombre de suffrages	
	En chiffre	En lettre
MOREAU Chantal	12	DOUZE
COHEN Sylvie	12	DOUZE
CHEMINADE Vincent	12	DOUZE

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat
Mme MOREAU Chantal, née le 04/04/1952 à Bagneux (France)

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat
Mme COHEN Sylvie, née le 20/07/1961 à Bourg La Reine (France)

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat
M. CHEMINADE Vincent, né le 18/11/1991 à l'Isle d'Espagnac (France)

Le procès- verbal desdits élections a été signé par les membres du bureau et par le secrétaire.

La séance est close à 18h45.

A Champniers et Reilhac, le 5 juin 2026

Le maire, Didier BELLAIR



La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the session, is written over the text "La secrétaire de séance".